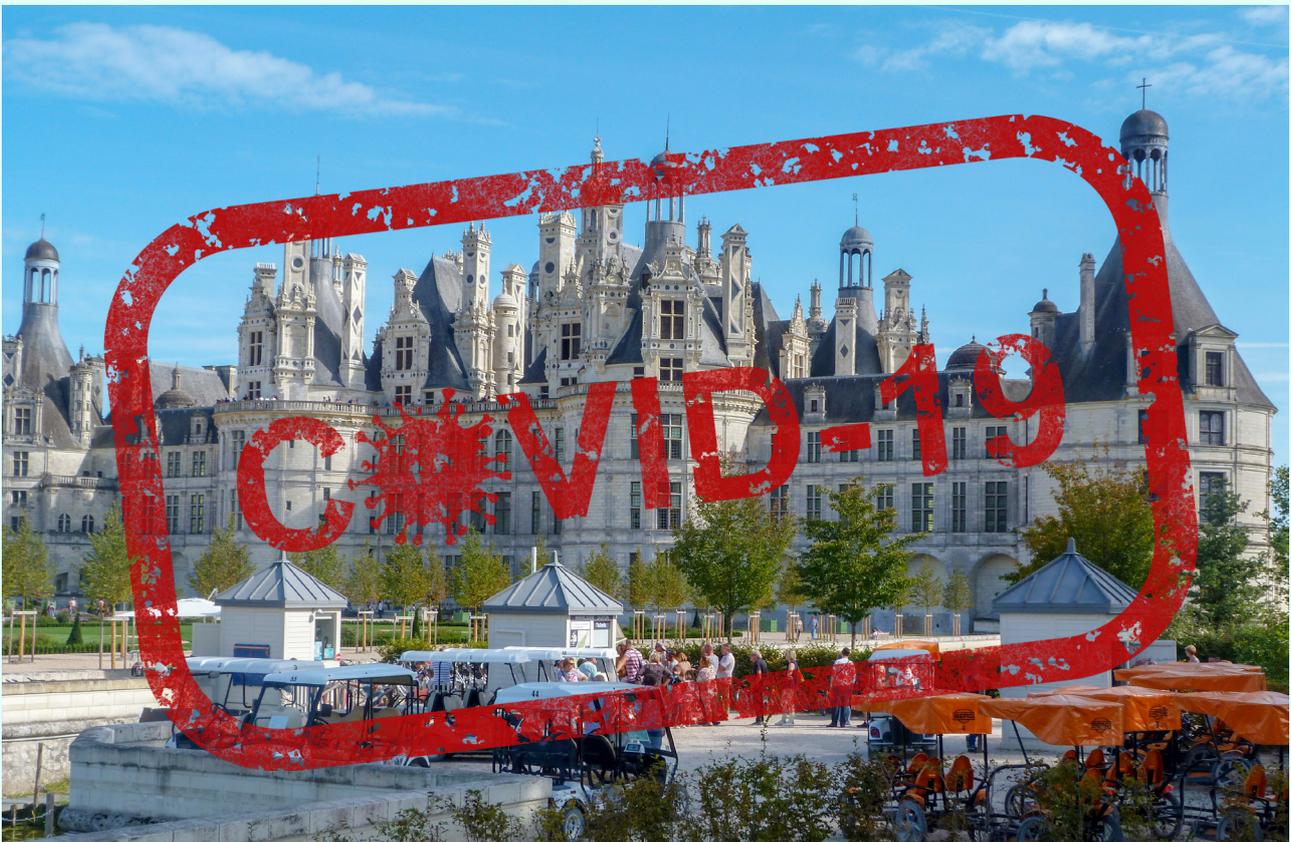


Enquête

Impact du COVID-19 sur l'activité touristique en Loir-et-Cher mars-avril



Mai 2020



Méthodologie

Dans une large démarche partenariale, le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, l'ensemble des agences départementales du tourisme, Tours Métropole, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires et le réseau des CCI Centre-Val de Loire ont lancé une enquête auprès des acteurs du tourisme et des loisirs de la région destinée à collecter quelques informations sur l'**impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur leur activité**.

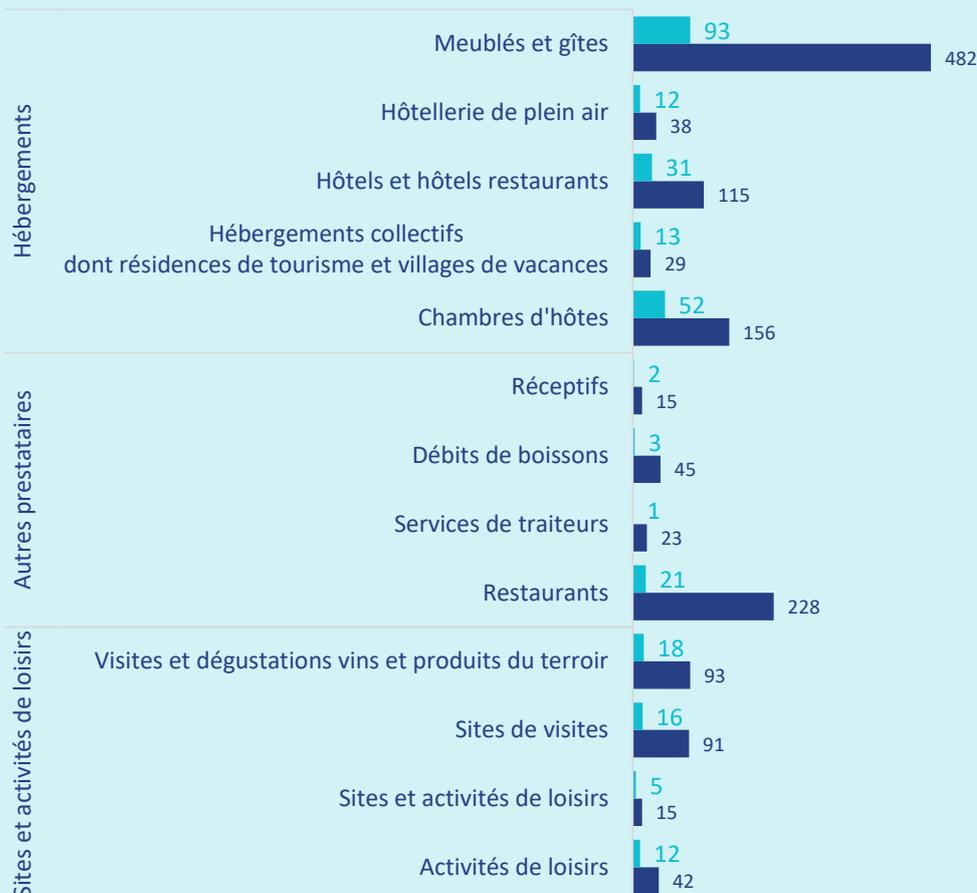
L'interrogation s'est déroulée par Internet, du 6 au 13 mai 2020. Plusieurs relances ont été effectuées principalement par voie électronique. 1 212 réponses ont été collectées dans l'ensemble de la région.

Afin d'apporter un éclairage à une échelle plus fine, cette analyse présente une exploitation des réponses des professionnels du Loir-et-Cher. Elle a été réalisée en collaboration avec l'Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher. Elle n'offre pas de vision exhaustive mais apporte de précieux éléments permettant de mieux apprécier l'impact de cette crise sanitaire sur cette filière.

Un taux de retour satisfaisant

En Loir-et-Cher au total, **279 structures ont renseigné le questionnaire**, soit 20,3 % de celles qui ont été contactées. Le taux de retour apparaît légèrement plus élevé pour les hébergements touristiques (24,5 %), notamment les hébergements collectifs (près d'une structure sur 2).

NOMBRE DE STRUCTURES SOLLICITÉES ET DE RÉPONSES COLLECTÉES PAR ACTIVITÉ*



■ Nb. de répondants ■ Nb. de prestataires interrogés

D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire/Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher/Observatoire de l'Économie et des Territoires/réseau des CCI Centre-Val de Loire * Hors manifestations et spectacles

UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI PLONGE EN MARS ET AVRIL

10,6 MILLIONS D'EUROS

C'est le montant estimé de perte de chiffres d'affaires sur les mois de mars et avril pour les 196 prestataires du Loir-et-Cher ayant renseigné cet item.

Un chiffre qui grimpe à plus de 25 millions si l'on y ajoute les pertes annoncées par Rodolphe Delord dans la presse régionale pour le zooparc de Beauval : « En mars, on a perdu trois quart de notre chiffre d'affaires, soit entre 3 et 4 millions d'euros sur le mois... Avec avril, on peut dire que l'on a déjà perdu 15 millions d'euros ». La Nouvelle République du 16 avril 2020.

Sans compter les résultats des deux autres locomotives du département (Center Parcs à Chaumont-sur-Tharonne et le Château de Cheverny) qui n'ont pas communiqué ces informations...

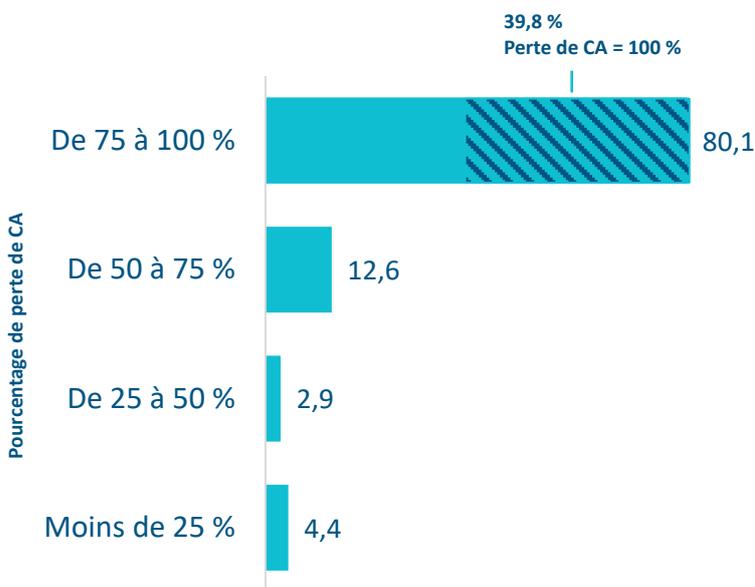


25,6
MILLIONS D'EUROS
DE PERTE DE CA
SUR LES MOIS
DE MARS ET AVRIL 2020
POUR 197 PRESTATAIRES
(1 139 PROFESSIONNELS
INTERROGÉS)

D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire/Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher/Observatoire de l'Économie et des Territoires/réseau des CCI Centre-Val de Loire 209 répondants à la question

Pouvez-vous estimer la perte de chiffre d'affaires sur les mois de mars et avril 2020 ?

Répartition des répondants selon le pourcentage de perte de CA estimé sur les mois de mars et avril 2020 /2019 en %



Les responsables d'entreprise enquêtés ont été amenés à s'exprimer sur l'évolution observée de leur chiffre d'affaires pour les mois de mars et avril par rapport à l'année précédente.

8 sur 10 ont indiqué avoir perdu **plus des ¾** de leur chiffre d'affaires. Pour près de **4** professionnels **sur 10**, le manque à gagner atteint les **100 %**.

Les **hébergements** semblent les **plus touchés** et plus particulièrement les chambres d'hôtes et les meublés.

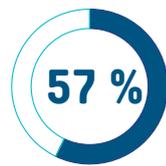
L'hôtellerie n'est pas épargnée. Rappelons qu'en temps normal, le cinquième des nuitées annuelles est enregistré sur cette période (calcul réalisé sur les 10 dernières années à partir de l'enquête de fréquentation de l'Insee).

L'impact apparaît légèrement moindre pour les établissements de plein air.

Proportion des structures ayant indiqué une perte de CA supérieure à 75 % sur les mois de mars et avril 2020 /2019



DES HÉBERGEMENTS



DES SITES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS



DES AUTRES PRESTATAIRES



SUR 10
HÔTELS ET
HÔTELS
RESTAURANT



SUR 10
CAMPINGS



SUR 10
MEUBLÉS
ET GÎTES



SUR 10
CHAMBRES
D'HÔTES



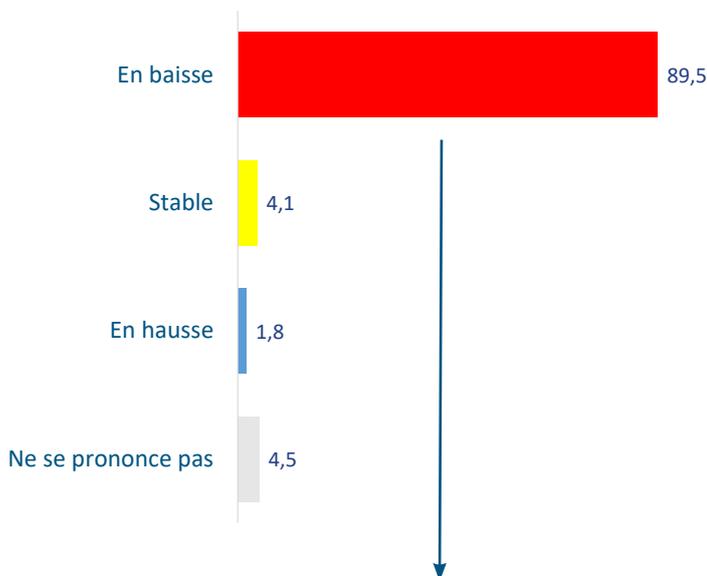
SUR 10
HÉBERGEMENTS
COLLECTIFS
(dont rés. de tourisme
et villages vacances)

D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire/Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher/Observatoire de l'Économie et des Territoires/réseau des CCI Centre-Val de Loire 206 répondants à la question

9 PRESTATAIRES SUR 10 CONSTATENT UNE BAISSÉ DES RÉSERVATIONS POUR LA HAUTE SAISON

Par rapport à 2019, quel est l'état des réservations à ce jour pour les séjours/prestations de juillet-août ?

Répartition des structures ayant répondu en %



Proportion des structures enregistrant une **baisse** de leurs réservations



DES HÉBERGEMENTS



DES SITES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS

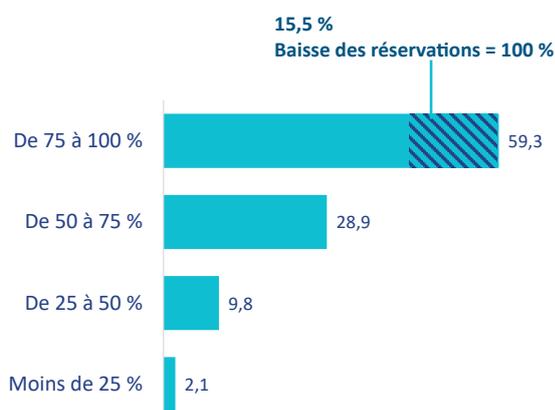


DES AUTRES PRESTATAIRES

D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 220 répondants à la question

A combien estimez-vous cette baisse en %

Pourcentage de baisse des réservations pour les séjours/prestations de juillet/août



Une diminution de plus des 3/4 des réservations pour...



DES HÉBERGEMENTS



6,4
SUR 10
HÔTELS ET
HÔTELS
RESTAURANT



2,2
SUR 10
CAMPINGS



5,5
SUR 10
MEUBLÉS
ET GÎTES



7,3
SUR 10
CHAMBRES
D'HÔTES



3,3
SUR 10
HÉBERGEMENTS
COLLECTIFS
(dont rés. de tourisme
et villages vacances)

La crise sanitaire impacte également les **réservations pour les mois de juillet et d'août prochains** qui sont en recul pour près de **9 répondants sur 10**.

L'ampleur de la baisse est considérable, supérieure à 75 % pour 6 prestataires sur 10.

16 % évoquent même un **effondrement total** des réservations.

D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 194 répondants à la question

ANNULATION EN MASSE DES RÉSERVATIONS

De nombreuses structures dont l'activité est dédiée à l'hébergement, qu'il s'agisse d'hôtels, de gîtes, de meublés touristiques, d'hôtellerie de plein air ou de chambres d'hôtes, **ont vu et continuent à voir les réservations annulées**, parfois jusqu'à la fin de l'été.

Ces annulations semblent concerner aussi bien les **voyages de groupes** que **les voyages individuels**. Elles ont souvent eu pour corollaire le remboursement des arrhes versées, ou l'établissement d'avois. L'absence de visibilité pèse sur tous.

CRAINTE D'AVOIR DEVANT SOI UNE SAISON TRÈS DIFFICILE, VOIRE COMPLÈTEMENT RATÉE

Plusieurs prestataires craignent que la saison touristique 2020 soit compliquée, voire totalement compromise.

INQUIÉTUDES SUR LES MESURES À METTRE EN PLACE

Entre l'absence d'informations précises que déplorent certains, les difficultés de mise en œuvre qui se profilent, le respect des mesures sanitaires demandées par l'État génère aussi de nombreuses inquiétudes.



« Nous sommes dans l'incertitude : les clients, en particulier les groupes, annulent leurs réservations pour cet été. »

Meublé



« Nos réservations pour notre grand gîte étaient excellentes, de fin mars jusqu'à mi-août. Malheureusement, toutes ont été annulées ! »

Gîte



« Annulation quasi-complète des groupes pour juillet/août. On peut tenir quelques mois avec notre trésorerie mais pas une année. »

Hébergement collectif



« Avec les énormes retards pris dans les réservations qui ont été stoppées net mi-mars et la peur des gens pour réserver, je suis très pessimiste pour la saison ».

Hôtellerie de plein air



« La fin du confinement fera peut-être repartir les réservations, mais la saison s'annonce difficile ».

Hôtellerie de plein air



« L'activité est à l'arrêt complet et peu de perspectives de réservations sur Juillet et Août. Pour nous année d'ouverture, c'est une année blanche pour ne pas dire une année noire ! »

Chambre d'hôtes



« On manque d'information sur les processus à mettre en place lors de la réouverture. »

Chambre d'hôtes



« Concernant une prochaine ouverture, j'ai besoin d'être informée de toutes les consignes de sécurité sanitaire qui devront être mises en place sur le site. »

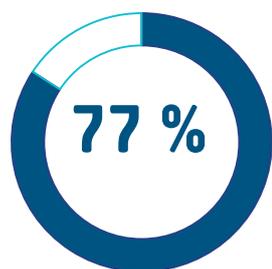
Hôtellerie de plein air



« J'aimerais être informée très rapidement des conditions de reprise de l'activité chambres d'hôtes. Quand puis-je recommencer à accueillir des clients ? Quelles sont les nouvelles règles à appliquer ? Peut-on laisser la piscine extérieure à disposition des hôtes ou devons-nous leur en interdire l'accès ? Quid de mon espace bien-être (sauna et spa) ? Dois-je refuser les clients dont la résidence principale se situe à plus de 100 km de ma chambre d'hôtes ? Je n'ai à ce jour aucune information concernant la possibilité de reprendre mon activité et les éventuelles restrictions. »

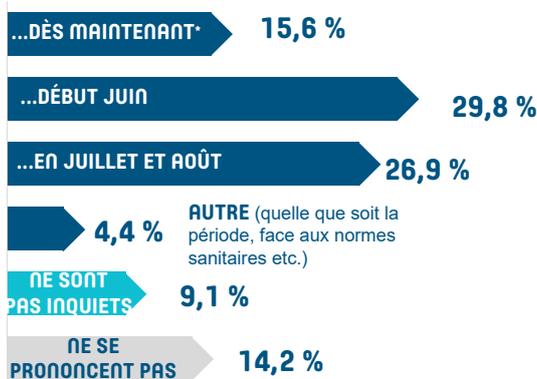
Chambre d'hôtes

DES PROFESSIONNELS INQUIETS POUR LA PÉRENNITÉ DE LEUR ENTREPRISE



des répondants inquiets pour la pérennité de leur entreprise

si leur activité ne redémarre pas...



D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 275 répondants à la question
* Enquête réalisée entre le 6 mai et le 13 mai



DES HÉBERGEMENTS



DES SITES ET ACTIVITÉS DE LOISIRS



DES AUTRES PRESTATAIRES



Sans grande visibilité au moment de l'enquête sur d'éventuelles conditions de reprise, les professionnels sont logiquement très **inquiets** pour la pérennité de leur entreprise (77 % des répondants). Cette proportion apparaît très élevée pour les responsables d'activité de loisirs (la totalité des répondants), de restaurants (9,5 sur 10), d'établissements hôteliers (9,3 sur 10) et d'hébergements collectifs.

Globalement, **près de 16 % des répondants** estiment leur **établissement menacé maintenant** (30 % des hôtels restaurants).

3 sur 10 se trouveraient **en difficulté si leur activité ne recommençait pas début juin** (8 campings sur 10).

Et seulement 27 % pourraient faire face à un redémarrage décalé en juillet et août.

Notons aussi la forte proportion des professionnels qui ne se prononcent pas.

DE GRANDES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

Certains prestataires annoncent que d'ores et déjà, **ils ne peuvent faire face aux différentes charges qui pèsent sur leur établissement**. Les petites structures sont même obligées d'avoir **recours à des fonds personnels** pour régler les échéances en cours, surtout si elles ont fait de récents investissements. Les investissements futurs sont reportés ou annulés.



« La moitié de mon chiffre d'affaires se fait sur juillet et août et c'est ce qui me permet de tenir l'hiver... Cela s'annonce très compliqué malgré l'obtention d'un important crédit. »

Hôtel



« Ayant fait des travaux récemment, je pioche dans mon épargne personnelle pour payer les charges courantes. Je comptais sur avril où j'avais déjà des réservations et le joli mois de mai et tous ces ponts cette année pour remonter ma trésorerie. Si juillet et août ne se remplissent pas, l'année va être très dure jusqu'à l'année prochaine, avec des difficultés pour payer les impôts et les charges. »

Meublé

CRAINTE D'UN FONCTIONNEMENT À PERTE

Plusieurs acteurs s'interrogent déjà sur l'intérêt de rouvrir leur établissement, au regard notamment de la rentabilité de ce dernier. Selon leur activité, les restrictions imposées ne permettront pas un fonctionnement normal, ce qui engendrera une perte de chiffre d'affaires, alors que les charges resteront au même niveau, voire augmenteront.



« Nous sommes inquiets car nous avons une capacité de 50 couverts. Au vu de la salle, la mise en place d'une configuration respectant la distanciation va être compliquée et de plus, cela nous emmène sur un fonctionnement à perte avec un nombre de couverts insuffisant pour être à l'équilibre ! »

Restaurant



« Nous sommes inquiets devant les contraintes de réouverture et la notion de «vacances» avec un accueil masqué, une restauration tout en hygiène et sans convivialité ; et une animation à revoir entièrement, voire à annuler. Quel intérêt d'ouvrir pour quelques clients seulement (rentabilité ?). Quel horizon pour retrouver un accueil normal et des prestations normales ?

Village de vacances



« Nous pouvons encore tenir le mois de mai, après cela va être très compliqué. Nous sommes très inquiets. Les mesures sanitaires vont aussi être un manque à gagner certain pour la structure. Le nombre de passagers sera divisé par 2 mais les frais maintenus voire augmentés. »

Activité de loisirs

FERMETURE TEMPORAIRE POUR ÉVITER UN PROBLÈME SANITAIRE

Certains propriétaires de **chambres d'hôtes, gîtes ou meublés** touristiques, d'**activités de loisirs** pensent déjà à une **fermeture temporaire** de leurs établissements. Plusieurs raisons sont avancées : impossibilité de mettre en œuvre les mesures demandées, dépenses trop importantes induites par ces mesures, crainte de ne pas bien respecter les règles d'hygiène nouvelles, inquiétudes pour leur propre santé...



« Nous n'avons qu'une chambre d'hôtes. Nous nous sommes confinés jusqu'au 31 juillet. Pas de risques inutiles avec le brassage des clients. Les conditions sanitaires d'accueil qui sont fortement recommandées nécessitaient des investissements matériels, horaires et «hôtelières» (services petits déjeuners, ménages, désinfection...) incompatibles avec notre capacité d'accueil. »

Chambre d'hôtes



« Le train touristique, ne pouvant garantir le respect des conditions requises pour prévenir le risque sanitaire lié au Coronavirus, ne roulera pas la saison 2020. »

Train touristique

CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE ET RÈGLE DES 100 KM

La **fermeture des frontières**, en France et pour les autres pays, appelle de vives inquiétudes sur le retour de la clientèle étrangère, part importante du chiffre d'affaires de certains. Il en va de même de la **règle des 100 kilomètres**.



« Nous sommes inquiets pour les touristes étrangers, car nous sommes belges d'origine et plus de la moitié de notre clientèle est belge donc si les frontières ne s'ouvrent pas, ce serait catastrophique pour nous. »

Chambres d'hôtes



« Sans une reprise rapide de l'activité, nous ne pensons pas pouvoir pérenniser l'entreprise. La date d'ouverture aux clients est importante mais seront-ils présents ? Nous avons 50 % de notre clientèle qui est étrangère. »

Hôtel



« Etant une agence réceptive travaillant uniquement avec des professionnels basés à l'étranger, je pense que malheureusement la reprise ne sera pas possible avant plusieurs mois puisque les frontières intra-Europe vont rester fermées pour venir en France. Nous pensons que nous ne ferons pas de vente avant septembre/octobre et peut-être même pas avant 2021. Nos clients ne programment plus la France pour cette année car les lieux de visite sont fermés et les conditions de voyage peu avenantes. Les réservations groupes de l'automne ont déjà été annulées, suite aussi à l'annulation de nombreux événements (salons professionnels, expositions, séminaires). »

EN ATTENTE DE LA RÉOUVERTURE DES LOCOMOTIVES TOURISTIQUES

Certains attendent avec impatience la **réouverture des grands monuments touristiques ou sites de loisirs**, qui leur apportent une clientèle non négligeable. Le même principe s'applique aux activités d'hébergement et de restauration dont la clientèle vient principalement pour visiter les lieux touristiques ou s'adonner à des activités de loisirs. Ce fonctionnement en boucle est aussi souligné, dans une **démarche inverse**, par les sites touristiques et de loisirs, dont une partie de la clientèle a **besoin de services de restauration et d'hébergement**.



« Ouverture au plus vite.....en commençant par les châteaux.....Sans l'ouverture des châteaux, le tourisme sera encore très pénalisé. »

Chambres d'hôtes



« Notre activité est conditionnée par la réouverture de Beauval et des châteaux de la Loire. »

Chambre d'hôtes



« Si hélas le Zoo de Beauval et les châteaux du Loir-et-Cher et alentours ne réouvrent pas ce sera une saison touristique quasiment nulle. La fréquentation en automne est insuffisante en générale pour passer l'hiver. »

Chambre d'hôtes

INQUIÉTUDE AUTOUR DU RETOUR DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE ET DE CENTRES DE LOISIRS

Les structures habituées à recevoir des enfants, et dont pour certaines c'est le cœur de métier, s'interrogent sur le **retour des enfants, public scolaire ou centres de loisirs**, et leurs conditions d'accueil, y compris en 2021.



« Au-delà de la réouverture rapide de l'établissement, c'est davantage les mois à venir et l'année 2021 qui nous inquiètent. Nous accueillons beaucoup d'enfants en séjour sur le site grâce au centre d'hébergement et nous ne savons actuellement rien des mesures qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre pour les accueillir à nouveau dans l'avenir. De même, les séjours scolaires ou de centres de loisirs reprendront-ils en 2021 ? »

Site de visite



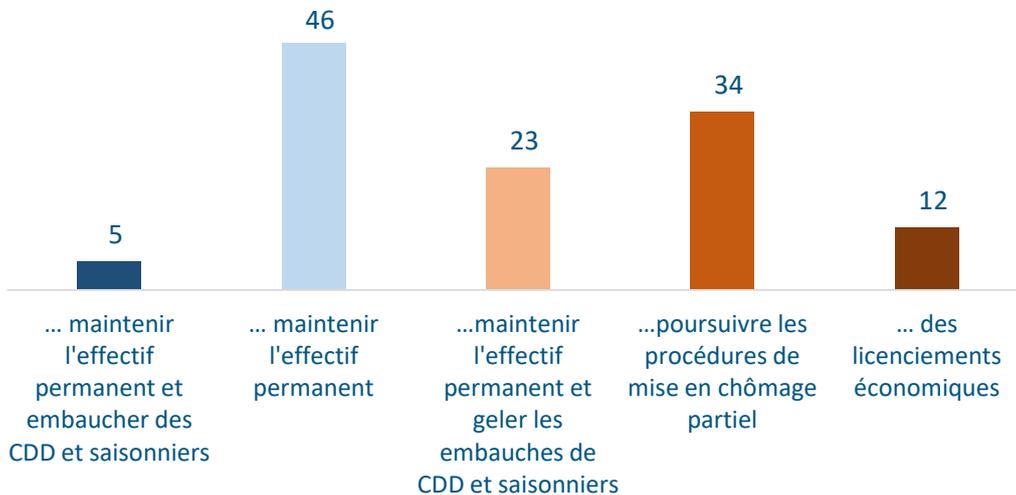
« Mon activité ne démarre habituellement que fin juin avec les groupes scolaires (présence fin juin - début juillet) puis les colonies... L'inquiétude s'installera réellement si mon activité ne redémarre pas début juillet. »

Centre de séjours

DES RÉPERCUSSIONS FORTES SUR L'EMPLOI

Concernant l'emploi dans votre établissement et sur l'hypothèse d'une réouverture début juin, que pensez-vous faire?

Proportion en pourcentage de répondants envisageant de...



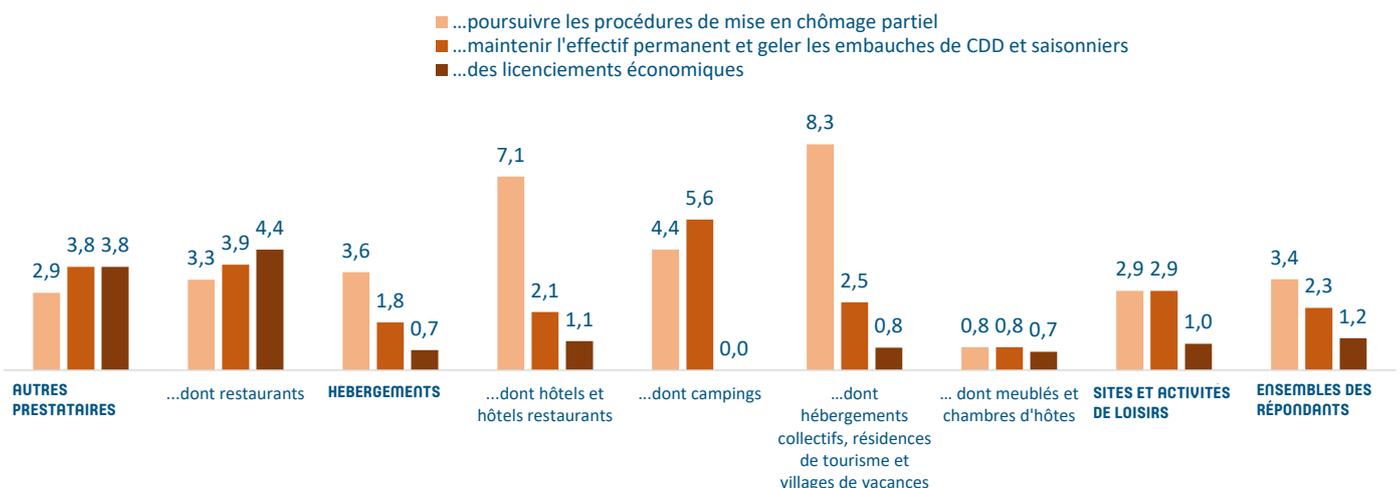
D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 170 répondants à la question
Plusieurs réponses possibles

La situation est particulièrement inquiétante du point de vue de l'emploi. Dans l'hypothèse d'une réouverture début juin, **12 %** des répondants **envisagent des licenciements économiques** (20 établissements concernés dont 8 restaurants) et **34 %** de poursuivre les procédures de mise en **chômage partiel** (dans 7 cas pour 10 dans les hôtels et hôtels restaurants et plus de 8 cas sur 10 dans les hébergements collectifs).

Les répercussions sur les besoins de main d'œuvre temporaire sont fortes : **23 % projettent de maintenir leur effectif permanent mais de geler les embauches de saisonniers ou de CDD**. Cette proportion apparaît bien plus forte dans les campings (5,6 sur 10), les autres prestataires (3,8 sur 10) et les sites et activités de loisirs (2,9 sur 10).

A noter qu'un tiers des répondants ne se sont pas sentis concernés par la question, déclarant qu'ils n'avaient **pas de salarié**.

Proportion de répondants envisageant de...
(pour 10 réponses)



D'après source : Enquête sur l'impact du COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 170 répondants à la question
Plusieurs réponses possibles

CHÔMAGE PARTIEL ET GEL DES RECRUTEMENTS

Le confinement a entraîné la mise en place du **chômage partiel**, le **gel des embauches**, notamment celle des **saisonniers et contrats de courte durée**. Le manque de perspectives à moyen et long terme paralyse certaines structures.



« A ce jour, l'intégralité de l'équipe est en chômage partiel, les embauches des CDD sont gelées. Il est impossible de se prononcer sur l'emploi, les choix et mesures seront corrélés aux réservations et à l'activité réelle des mois à venir, sachant que nous sommes une activité saisonnière et que nous devons passer l'hiver à venir. »

Hôtel restaurant



« Les embauches sont gelées (35 personnes en chômage partiel sur 120). Seules 3 personnes sont présentes à plein temps sur le site. »

Hôtellerie de plein air



« Toutes les réservations de groupes ont été annulées pour mai et juin - Quelques demandes en juillet et août - Une personne en activité partielle - 3 autres recrutements suspendus. »

Site de visite

UNE GRANDE ATTENTE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES BANQUES

VERBATIM

Les **attentes** sont **très fortes**, quels que soient les types de structures ou d'activités, en matière de soutien.

Tous espèrent que les aides financières de l'État perdureront et s'amplifieront au-delà du confinement/déconfinement.

Beaucoup demandent la **prolongation des mesures de chômage partiel**, le **report des charges**, et même des **exonérations totales** (URSSAF, impôts, taxe de séjour, exonérations foncières, effort sur la CFE...).

Il est également souhaité que ces aides concernent toutes les catégories d'établissement, y compris les plus petits. De nombreux exploitants espèrent que les collectivités locales, les fédérations professionnelles mettront en place des **aides financières** qui leur permettront d'**amortir le choc**. Un **effort** est également attendu des **assurances** (prise en charge des annulations des clients, des pertes d'exploitation...) et **des banques** en matière notamment de prêts et de remboursement d'échéances.

Il en va, pour un certain nombre, de la survie de leur activité.

Certaines remarques, isolées ou plus anecdotiques, méritent d'être citées : **fatalisme** pour ceux dont l'activité touristique est un complément de revenu (relativisation de la situation par rapport à d'autres), **découragement** après les blocages dus à la crise des gilets jaunes et à la réforme des retraites, **double peine** pour ceux qui ont une activité de vente commerciale couplée à une activité de visites ou hébergement, **interrogations** sur les démarches à faire aux assureurs.



« Très important pour notre survie, le report de toutes les échéances bancaires (prêts, crédit baux, LBO, etc...) d'un an sans aucun frais (sans intérêts ou autres frais bancaires). Prévoir des dispositifs de prêt de trésorerie (jusqu'à 50 % du CA) sur 10 ans à des taux réduits. Possibilité de chômage partiel sur toute l'année 2020 et le premier trimestre 2021. »

Hôtellerie de plein air



« Dans le cadre des initiatives qui seront prises pour sauver le tourisme dans la région Centre-Val de Loire, intégrer TOUTES les structures (des plus petites aux plus grandes). Tout particulièrement, les propriétaires de chambres d'hôtes qui ont des statuts très différents. »

Chambre d'hôtes



« Notre profession aura besoin d'un accompagnement fort aussi après la crise afin de pouvoir réaliser la saison 2021. »

Hôtellerie de plein air



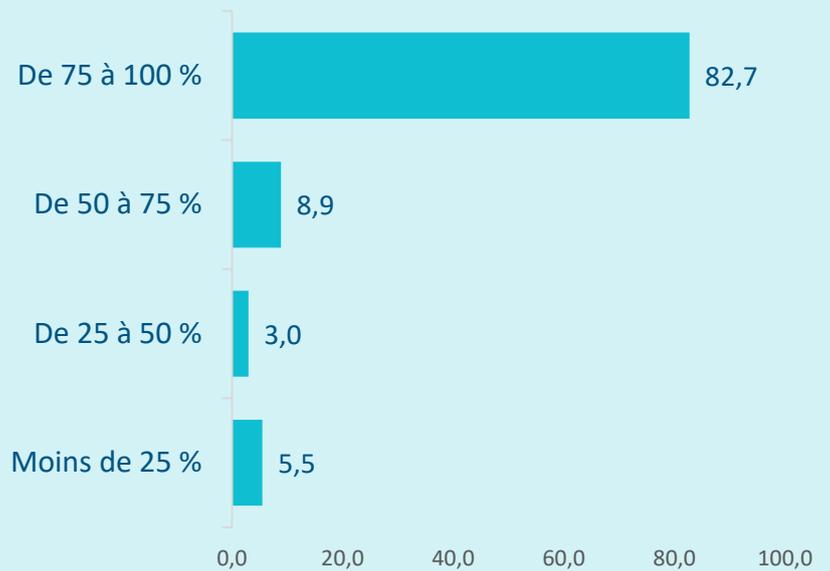
« Malgré tous nos efforts et le dynamisme de notre entreprise, sans aide de l'État supplémentaire et conséquente, notre bilan nous mènera à la faillite (perte supérieure au capital social), avec des licenciements à la clé car il ne nous sera pas possible (ou supportable) de compenser cette perte. »

Visites et dégustations de produits du terroir



« Continuez à nous soutenir avec les aides jusqu'au redémarrage réel de l'économie et l'extinction de la pandémie. »

Hôtel restaurant



Crédit Photos : Chateau-de-Chambord©Christelle-Beulle - Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher

Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher - Pôle Tourisme Val de Loire 41 - 2/4 rue du Limousin - 41000 Blois
Tél : 02.54.57.00.41 • www.val-de-loire-41.com/ • E-mail : infos@adt41.com

Observatoire de l'Économie et des Territoires - Porte B - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

